

s'élèvent si fréquemment entre patrons et ouvriers, et dans mon opinion la vraie théorie d'après laquelle il faut agir est celle de l'arbitrage volontaire pour régler toutes ces difficultés.

« Mais je suggère qu'au lieu d'arbitres choisis dans la chaleur de la dispute et pour vider chaque dispute en particulier, il soit nommé une commission du travail, composée de trois membres, qui seront les officiers propres du gouvernement et auront pour devoir d'examiner et de régler, si possible, toutes les controverses entre le capital et le travail.

« Une commission ainsi organisée aurait l'avantage d'être un corps stable, et tous ses membres, par l'expérience acquise; augmenteraient de plus en plus leur habileté à traiter avec intelligence et avec fruit toutes les questions qui leur seraient soumises. Si l'on choisit des arbitres pour un service temporaire, en tout conflit qui s'élève, l'expérience manquera, ainsi que la familiarité avec beaucoup de faits et de principes impliqués dans la question; la partisanerie extrême et le penchant particulier seront les qualifications recherchées de part et d'autres; ce qui fait que les plaintes de partialité et d'injustice ne cesseront d'éclater.

« La création par autorité fédérale d'un bureau tel que je le suggère, serait la juste et sage reconnaissance de la valeur du travail et de ses droits d'être représenté dans le gouvernement.

« Si une telle commission était bien organisée, le risque de perdre l'appui et la sympathie du public, par le refus d'obtempérer à un aussi paisible tribunal, forcerait les deux parties en dispute à recourir à son arbitrage et à se soumettre à ses décisions. On peut aussi raisonnablement espérer que l'existence d'un tel tribunal inviterait les intéressés à y chercher avis et conseil, de manière à étouffer souvent dans leur source même les conflits et les malentendus: »

Réd. — L'ami, de la Nouvelle-Angleterre, qui nous a envoyé cette traduction du journal de Bangor, nous écrivait en même temps: « Lisez-moi ça, et dites-moi si ces vues du Président Cleveland ne mettent pas admirablement en relief la sagesse de Mgr Bégin. » Le tribunal voulu par Cleveland, le voilà presque identiquement établi à Québec. »

Fais du bien à tes amis pour qu'ils t'aient davantage; fais-en à tes ennemis pour qu'ils deviennent tes amis.